DEPARTEMENT

DE SAONE-ET-LOIRE

Mairie
de
RATENELLE

Tél : 03.85.40.30.74
Email : ratenelle.mairie@orange.fr

Approuvé lors
du conseil municipal du 26/07/2024

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 MAI 2024 à 18H30

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept mai, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Patrick, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 7 mai 2024
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Nombre de conseillers municipaux présents : 8
Nombre de conseillers municipaux représentés : Néant
Nombre de conseillers absents : 2
Présents : Mmes BUCHAILLARD Sylvie, FARRIS Sandrine, MATTHEY Emmanuelle, MM. BOULY Laurent, LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques, DAVID Frédéric, FIERIMONTE Sébastien (arrivé à 19h30)
Excusé(s) : Néant
Absent(s) : MM. FERRE Jérémy et FOLLIET Frédéric
Secrétaires de séance : Mmes BUCHAILLARD Sylvie et FARRIS Sandrine

---

Monsieur le Maire ouvre la séance, après constat du quorum.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes-rendus des 14 décembre 2023, 03 Février et 29 mars 2024.

Le conseil municipal prend acte de la démission de M. FERRE Jérémy de sa fonction de conseiller municipal

- Commission Voirie / bâtiments :

Salle polyvalente

Nous sommes en attente des factures CUNY et THYRODE, à vérifier : les chariots pour les verres. Les travaux complémentaires sont le bar, un panneau en liège pour affichage, une serrure pour la sono à sécuriser et la pose de miroirs et la signalétique des toilettes
L'aménagement du local est envisagé : enlever quelques chaises…
Des devis pour l'installation de rideaux intérieurs sont en cours
Il faut prévoir une barre de protection pour la pompe à chaleur et l'installation du défibrillateur
Le conseil fixe par délibération les tarifs de la vaisselle cassée ou perdue.
Lors de manifestations, les associations ont la possibilité de demander des containers gratuits au Sivom

Inauguration salle polyvalente

Un carton d'invitation sera adressé aux institutionnels politiques, artisans, maires, IEN , président SYDESL, présidents des associations, architecte, agents communaux, gendarmerie, pompiers, presse
Les habitants recevront l'invitation dans leur boîte aux lettres et il y aura une parution sur panneau pocket et site internet)

Travaux de la toiture de la mairie

le conseil décide de parer au plus pressé et de sécuriser ce qui risque de tomber

Eglise : attendre le résultat de l'étude réalisée par l'architecte listant les travaux à réaliser par priorité

Garderie : le conseil valide l'achat d'une marquise pour la porte de la garderie

Travaux fossés rue du stade : il y a un problème d'évacuation des eaux pluviales. Le conseil décide de solliciter un devis auprès de l'entreprise MICHON (terrassement + pose de tuyaux)

Demande de curage + busage fossé sur le domaine privé communal

En réponse à la demande des nouveaux propriétaires de l'habitation jouxtant le fossé, le conseil décide de curer le fossé en concertation avec l'agriculteur exploitant le terrain et le conseil valide la location chaque année d'une rigoleuse afin d'effectuer le curage des fossés communaux

- Commission Vie **S**colaire, **S**ociale et **V**ie associative :

Point école

Les enfants de Maternelle CP ont fêté les 100 jours le 5 avril avec des activités autour du chiffre 100 (puzzles, balade à la recherche du nombre 100 dans le village) et ont accueilli les parents le 12 avril pour présenter leurs travaux sur le Moyen Age

Les deux classes ont fêté carnaval avec un défilé suivi d'un goûter, ont bénéficié de trois jours d'équitation à Etrigny les 30 avril 2 et 3 mai financés par le Sou des Ecoles

Les Inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre prochain ont débuté le 13 mai 2024.

Le Projet boules lyonnaises avec l'ESBRR pour toute l'école est prévu du 6 au 27 juin avec une rencontre avec l'école de Préty

Le conseil valide l'achat de cadeaux de fin d'année pour les CM2

La kermesse aura lieu le 29 juin au matin

Restaurant scolaire Garderie

la fréquentation est toujours importante, la plupart des parents respectent les règles

Point associations

La société de Loisirs a organisé deux représentations de théâtre « le bonheur est dans le pré » devant un public nombreux et conquis et en présence de l'auteur de la pièce Jérôme Dubois

Le Pétanque Club a organisé un concours le 10 mai avec 50 doublettes

L'ESBRR projet avec l'Ecole

Le Sou des Ecoles organise la kermesse le 29 juin

Le conseil décide de contacter les associations pour réserver leurs dates d'utilisation de la salle polyvalente (régulières ou ponctuelles)

- Commission **B**udget, **F**inances et **C**adre réglementaire/RH :

- le conseil municipal valide à l'unanimité par délibération la fermeture à compter du 01.06.2024 du poste d'adjoint administratif territorial (durée hebdomadaire 15h00) et la création à la même date d'un poste d'adjoint administratif territorial (durée hebdomadaire 25h00) pour Mme Amandine Solérieu
- le conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement dans les mêmes conditions du contrat de Mme Roberjot Typhanie à compter du 6 juillet (temps de travail annualisé 23h45)
- le conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement dans les mêmes conditions du contrat de Mme Ghislaine Rossignol à compter du 1er septembre
- le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion au Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne à compter du 20.06.2024 pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol (demandes d'urbanisme)
- le conseil municipal décide à l'unanimité, dans le cadre du PLUI, d'instaurer le Droit de Préemption Urbain ainsi que la soumission à autorisation des travaux de ravalement de façades et d'édification de clôtures
- le conseil valide à l'unanimité, dans le cadre du PLUI, tous les documents relatifs au zonage d'assainissement, volet eaux usées, de la commune de Ratenelle
- le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention exceptionnelle de 1300 € au Sou des Ecoles afin de participer au financement de l'activité piscine pour l'année 2024
- le conseil valide à l'unanimité la décision Modificative Budgétaire relative à l'annulation d'un titre de l'exercice 2023 (d'un montant de 630 €)
- le conseil décide à l'unanimité d'annuler sa délibération n°2024-002 du 03.02.2024 (suite à une erreur matérielle dans la rédaction faisant référence au projet de bascule et non à celui de l'église comme délibéré) et de la remplacer par une nouvelle délibération faisant bien référence au projet de l'église (recours à un architecte pour le projet de l'église)

- Points divers

  -Elections européennes le 9 juin

  -Réfection du site internet de la Commune

  -le conseil municipal donne un avis défavorable à la demande de pose de signalisation par le Domaine KAET (pollution visuelle)

  -le conseil municipal va informer M. HAYNE des Pagaies de la Bresse, de la nécessité de venir avant le 31.05.2024 signer le contrat de location pour le terrain communal qui lui est mis à disposition en bord de Seille (il doit fournir un plan), le conseil rappelle que le montant de la location pour 2024 a été fixée à 200€ pour la période et rappelle également qu'une réduction de 10% est prévue pour les habitants de la commune ; le conseil précise que la tonte du terrain est à la charge du locataire, tout comme la mise à disposition de poubelles.

  -les toilettes publiques sont fermées suite à des dégradations systématiques

  -l'aspirateur du restaurant scolaire est à changer

  -le problème de chats errants est à nouveau évoqué

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 5 juillet 2024 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures vingt minutes.

Le Maire,
Patrick LACOSTE

Les Secrétaires de Séance,
Sandrine FARRIS Sylvie BUCHAILLARD